



CHARTRES
MÉTROPOLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 13 octobre 2020

**Un poste de Gestionnaire technique de patrimoine bâti (H/F)
est à pourvoir
à la Direction de l'Architecture et des bâtiments
(Catégorie B – Cadre d'emplois des Techniciens ou Contractuel)**

Le/La gestionnaire technique gère une partie du parc des bâtiments (pôle administratif, bâtiments en centre-ville) confié au service de la gestion du patrimoine bâti, dans l'objectif d'en assurer la conservation, le maintien en état d'usage ou son amélioration.

MISSIONS :

- Préserver les fonctionnalités du bâtiment confié et notamment celles relatives à la protection des personnes et des biens,
- Dans le cadre d'un budget alloué, assurer les investissements nécessaires au maintien et à la pérennité du patrimoine bâti,
- Assurer le suivi technique général du patrimoine bâti du parc et à ce titre, proposer la rédaction des modes opératoires découlant de ses missions,
- Optimiser ou développer le plan des grosses réparations et de renouvellement des installations (qualité et cohérence des opérations d'entretien et d'investissement),
- Représenter le patrimoine bâti auprès des responsables d'établissements et de tout intervenant externe ou interne sur les bâtiments du parc confié,
- Veiller au respect de la réglementation en matière de gestion des bâtiments,
- Suivre et contrôler l'ensemble des budgets du parc des bâtiments confiés,
- Gérer les dépenses d'investissements des grosses réparations ou de renouvellement des équipements (dont facturation, service fait, réception,...),
- Gérer les dépenses de diagnostics obligatoires ou de mise en conformité (dont facturation, service fait, réception,...),
- Assurer la conduite d'opération de réhabilitation ou de restauration d'ouvrage.

MISSIONS ANNEXES :

- Participer à la réalisation de diagnostics de performance énergétique,
- Participer à l'élaboration de nouveaux contrats suite à l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence,
- Participer aux opérations de construction neuve, de rénovation ou d'aménagement d'ouvrage, en avisant le conducteur d'opération des exigences de pérennité ou d'exploitation technique. Apporte son expertise en proposant des prescriptions techniques qui faciliteront le maintien et la préservation des ouvrages liés aux différents projets,
- Assure le suivi des opérations pour le compte des chefs de projets coordonnant et pilotant les opérations, assure à ce titre la responsabilité technique des chantiers, dans le respect des enveloppes financières et des missions confiées,
- Assure la rédaction et la pré-validation des autorisations d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, permis de démolir).

COMPETENCES REQUISES :

- Etre titulaire d'un BAC / BAC +2.

Savoirs :

- Connaitre les méthodes de diagnostic et les pathologies du bâtiment avec ses équipements, les principes de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux et d'exploitation de bâtiment, les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique,
- Avoir une connaissance des réglementations : incendie, accessibilité, sanitaire, acoustique et thermique, des règles de la Maîtrise d'ouvrage et sa loi MOP, du code de la construction et de l'habitation, du code des marchés publics, des règles techniques de construction, des DTU et normes de bâtiment.

Savoir-faire :

- Savoir apprécier les situations d'urgence,
- Établir des ratios, des tableaux de bords, des analyses et des bilans, évaluer un coût global d'un bâtiment, évaluer et choisir une offre de produits ou de services relatifs à son domaine, fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances des investissements,
- Planifier, organiser, répartir les travaux de renouvellement ou de grosses réparations,
- Concevoir et formaliser des consignes relatives à son domaine de compétence, faire de la gestion de projet,
- Maîtrise des outils bureautiques, Savoir utiliser les logiciels ATAL, INFOGEO 28, AIRS DELIB, CIVIL-NET RH.

Savoir être :

- Sens de l'écoute et bon relationnel,
- Sensibilité aux questions d'environnements et d'économies d'énergies
- Esprit d'analyse et de synthèse, autonomie, capacité à travailler en équipe,
- Organisé, méthodique et consciencieux, discrétion, maîtrise de soi, sens du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

Horaires variables, peut assurer des astreintes en cas de nécessité de service

Permis B obligatoire

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 5 décembre 2020.***